

ODICÉO

115, boulevard Stalingrad – C.S. 52038
69616 Villeurbanne Cedex
S.A.S. au capital de € 332.800
430 130 393 R.C.S. Lyon

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Lyon-Riom

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2025

Association

CENTRE SOCIAL ET CULTUREL D'HEYRIEUX

8, Rue Louis Pasteur - 38540 HEYRIEUX

CENTRE SOCIAL ET CULTUREL D'HEYRIEUX

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2025

À l'Assemblée Générale de l'Association CENTRE SOCIAL ET CULTUREL D'HEYRIEUX,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association CENTRE SOCIAL ET CULTUREL D'HEYRIEUX relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères, et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

OBSERVATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n° 2022-06 exposées dans la note « Changement de méthode comptable » de l'annexe des comptes annuels.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur la présentation d'ensemble des comptes et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'Assemblée Générale.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

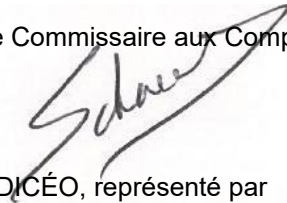
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Villeurbanne, le 16 juin 2026

Le Commissaire aux Comptes



ODICÉO, représenté par
Sabine SCHNECK

- BILAN ACTIF -

Centre Social HEYRIEUX

du 01/01/2025 au 31/12/2025

	31/12/2025			31/12/2024
	Brut	Amort. et Prov.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Frais d'établissement				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	16 295	16 295		2 187
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains	1		1	1
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels	13 818	9 530	4 288	1 241
Autres immobilisations corporelles	171 809	120 527	51 282	19 162
Immobilisations en cours, avances et acomptes				41 388
Biens reçus par legs / donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	2 336		2 336	2 260
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	204 258	146 352	57 907	66 239
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Clients et comptes rattachés	84 982	5 304	79 678	59 055
Créances reçues par leg ou donations				
Autres créances	332 688		332 688	371 068
Charges constatées d'avance	3 237		3 237	1 392
Valeurs Mobilières de Placement				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	381 461		381 461	216 375
TOTAL ACTIF CIRCULANT	802 368	5 304	797 064	647 890
Frais d'émissions d'emprunt				
Primes de remboursement des emprunts				
Ecarts de conversion et différences d'évaluation Actif				
TOTAL ACTIF	1 006 627	151 656	854 971	714 129

*Modèle Association

- BILAN PASSIF -

Centre Social HEYRIEUX

du 01/01/2025 au 31/12/2025

	31/12/2025	31/12/2024
FONDS PROPRES		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Total Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Total Fonds propres avec droit de reprise		
Ecarts de réévaluation		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau	436 687	464 454
Résultat de l'exercice (Excédent ou Déficits)	52 564	-27 766
Situation Nette (sous-total)	489 251	436 687
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		1 925
Provisions réglementées		
TOTAL FONDS PROPRES	489 251	438 613
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
TOTAL FONDS REPORTES ET DEDIES		
PROVISIONS		
Provisions pour risques	19 000	
Provisions pour charges	9 404	5 331
TOTAL PROVISIONS	28 404	5 331
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	29 331	33 689
Emprunts et dettes financières divers		
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	93 175	35 722
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	163 615	169 377
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	901	4 453
Produits constatés d'avance	50 294	26 944
TOTAL DETTES	337 316	270 186
Ecarts de conversion et différences d'évaluation Passif		
TOTAL PASSIF GENERAL	854 971	714 129

*Modèle Association

- COMPTE DE RESULTAT -

Centre Social HEYRIEUX

du 01/01/2025 au 31/12/2025

	31/12/2025	31/12/2024
Produits d'exploitation		
Cotisations	9 779	9 041
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
Dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations services	1 444 556	1 319 765
Dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	456 732	374 549
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public	1 500	1 500
Dont les dons manuels		
Dont Mécénats		
Dont Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières	17 500	
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		33 221
Produits de cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Utilisations des fonds dédiés		2 000
Autres produits	9 130	105
Total des produits d'exploitation (I)	1 939 197	1 740 181
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises (y compris droits de douane)		
Variation de stock (marchandises)		
Autres achats et charges externes	539 060	485 167
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	54 378	51 330
Salaires	970 590	962 908
Cotisations sociales	264 574	252 143
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	18 794	14 587
Dotations aux provisions	28 377	
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		
Report en fonds dédiés		
Autres charges	12 798	18 134
Total des charges d'exploitations (II)	1 888 570	1 784 268
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	50 628	-44 087

*Modèle Association

- COMPTE DE RESULTAT -

Centre Social HEYRIEUX

du 01/01/2025 au 31/12/2025

	31/12/2025	31/12/2024
Produits Financiers		
Produits financiers de participations		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	3 804	2 088
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change		
Produits des immobilisations financières cédées		
Produits nets sur cessions de VMP et d'instrument de trésorerie		
Total des produits financiers (III)	3 804	2 088
Charges Financières		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	1 135	275
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières (IV)	1 135	275
RESULTAT FINANCIER (IV - III)	2 669	1 813
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	53 297	-42 275
Résultat Exceptionnels		
Produits Exceptionnels (V)		14 508
Charges Exceptionnelles (VI)		
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)		14 508
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)	733	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	1 943 001	1 756 777
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	1 890 437	1 784 543
EXCEDENT OU DEFICIT	52 564	-27 766
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature	229 891	222 659
Bénévolat		
TOTAL	229 891	222 659
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite	229 891	222 659
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL	229 891	222 659

*Modèle Association

ANNEXE COMPTABLE

Centre Social HEYRIEUX

Annexe des Comptes de l'exercice clos le 31/12/2025

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025, dont le total est de 854 971€ et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un excédent comptable de 52 564€.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Informations et méthodes comptables :

Informations générales et faits significatifs de l'exercice :

Le bilan, le compte de résultat et l'annexe qui forment un tout indissociable sont établis à la clôture de l'exercice au vu des enregistrements comptables et de l'inventaire.

L'annexe complète et commente l'information donnée par le bilan et le compte de résultat.

L'annexe comporte toutes les informations d'importance significative destinées à compléter et à commenter celles données par le bilan et par le compte de résultat.

Une inscription dans l'annexe ne peut pas se substituer à une inscription dans le bilan et le compte de résultat.

Information au titre des principes et méthodes comptables :

L'association a arrêté ses comptes et rédigé son annexe conformément aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général et en appliquant les dispositions particulières du règlement ANC n°2023-03 qui modifie plusieurs règlements dont le n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif et en coordination avec le règlement ANC n°2022-06 relatif à la modernisation des états financiers.

Les règles ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, à l'exception des incidences de la première application de l'ANC 2022-06
- Indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les règles et méthodes comptables, et ou méthodes d'évaluation applicables aux différents postes du bilan et du compte de résultat sont décrites ci-après.

Changement de méthode comptable :

Les changements de méthodes comptables suite à la première application du règlement ANC N° 2022-06 n'ont pas d'impact significatif sur la présentation du résultat de l'exercice 2025.

Description de l'objet social, des activités ou missions sociales et des moyens mis en œuvre :

Le centre social et culturel d'Heyrieux est une association loi 1901.

Elle agit dans différents domaines de la vie sociale et met en œuvre des services et des actions éducatives en direction de la population d'Heyrieux et des communes environnantes regroupées au sein de la communauté des communes des Collines du Nord Dauphiné. Ces activités tournent autour :

- De la petite enfance : relais assistants maternels, espaces parents-enfants
- De l'enfance et la jeunesse : accueil de loisirs, séjours de vacances, accompagnement de la solidarité, ateliers socio-culturels
- Des adultes et la famille : loisirs familiaux, espace parents-enfants, ateliers socio-culturels
- Du développement local : soutien à la vie associative

Informations sur les postes de l'actif du bilan :

État de l'actif immobilisé, amortissements et dépréciations de l'actif immobilisé :

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine. Ces éléments n'ont pas fait l'objet d'une réévaluation légale ou libre.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévues.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

• État de l'actif Immobilisé :

Immobilisations	Valeur Brut début exercice	+ Réévaluation	+ Acquisitions	- Virements	- Cessions/rebuts	Valeur brute fin exercice
Frais d'établissement	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	16 295	-	-	-	-	16 295
Total Immobilisations Incorporelles (I)	16 295	-	-	-	-	16 295

Immobilisations	Valeur Brut début exercice	+ Réévaluation	+ Acquisitions	- Virements	- Cessions/rebuts	Valeur brute fin exercice
Terrain	1	-	-	-	-	1
Constructions	-	-	-	-	-	-
Installations techniques, matériels et outillages industriels	9 769	-	4 049	-	-	13 818
Installations générales, agencements, aménagements divers	42 336	-	1 949	388	-	44 673
Matériel de transport	30 500	-	-	41 000	-	71 500
Matériel de bureau et informatique, mobilier	51 247	-	4 388	-	-	55 635
Emballages récupérables et divers	-	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours	41 388	-	-	- 41 388	-	0
Avances et acomptes	-	-	-	-	-	-
Total Immobilisations Corporelles (II)	175 242	-	10 385	-	-	185 627

Immobilisations	Valeur brute début exercice	+ Réévaluation	+ Acquisition	- Virements	- Cessions/Rebuts	Valeur brute fin exercice
Participations	-	-	-	-	-	-
Dépôts et cautionnements	2 260	-	1 576	-	1 500	2 336
Autres Titres Immobilisés	-	-	-	-	-	-
Prêts et autres immobilisations financières	-	-	-	-	-	-
Total Immobilisations Financières (III)	2 260	-	1 576	-	1 500	2 336
TOTAL (I + II+III)	193 797	-	11 961	-	1 500	204 258

• Amortissement de l'actif Immobilisé :

Amortissements de l'actif immobilisé	Valeur début exercice	+	-	Valeur fin exercice
Augmentations	Diminutions			
Frais établissement et développement (Total I)	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles (Total II)	14 109	2 187	-	16 295
Terrain	-	-	-	-
Constructions sur sol propre	-	-	-	-
Constructions sur sol d'autrui	-	-	-	-
Constructions inst. générales, agencts, amén. constr.	-	-	-	-
Instal. techniques, matériel et outillage industriels	8 528	1 002	-	9 530
Autres immo. corp.- Inst. générales, agencts, aménag. divers	37 826	1 815	-	39 641
Autres immo. corp.- Matériel de transport	30 500	6 833	-	37 333
Autres immo. corp. ,Matériel de bureau et informatique, mobilier	36 596	6 957	-	43 553
Autres immo. corp - Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
Total Amortissement Immobilisations Corporelles (Total III)	113 449	16 607	-	130 057
TOTAL GENERAL	127 558	18 794	-	146 352

La durée d'amortissements retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'association a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montants que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

Type	Durée
Installations techniques	5 à 10 ans
Matériel et outillage industriels	5 ans
Installations générales, agencements et aménagements divers	5 à 8 ans
Matériel de transport	3 ans
Matériel de bureau	2 à 4 ans
Matériel informatique	2 à 4 ans
Mobilier	8 ans

• Dépréciation de l'actif Immobilisé :

Dépréciation Actif Immobilisé	Valeur début exercice	+	-	Valeur fin exercice
		Augmentations	Diminutions	
Immobilisations Incorporelles	-	-	-	-
Immobilisations Corporelles	-	-	-	-
Immobilisations Financières	-	-	-	-
TOTAUX	-	-	-	-

Dépréciations Actif :

Dépréciation Actif	Début exercice	+	-	Fin exercice
		Dépréciation	Reprise	
Clients et comptes rattachés	-	5 304	-	5 304
Autres Actifs	-	-	-	-
TOTAUX	-	5 304	-	5 304

État des échéances des créances à la clôture de l'exercice :

Etat des créances	Montant Brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations	-	-	-
Prêts	-	-	-
Autres immobilisations financières	-	-	-
Créances clients et comptes rattachés	84 982	84 982	-
Autres	332 688	332 688	-
Charges constatées d'avance	3 237	3 237	-
TOTAUX	420 907	420 907	-
<i>Prêts accordés en cours d'exercice</i>	-		
<i>Remboursements obtenus en cours d'exercice</i>	-		

Les créances, dont les créances clients, sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Etat des produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant
Participations ou immobilisations financières	
Produits d'exploitation	
Subventions/financements	324 189
Autres produits à recevoir	2 416
TOTAL	326 605

Informations sur les postes du passif du bilan :

Informations sur les fonds propres et tableau de variation de ceux-ci :

La présentation des fonds propres dans le bilan est normée dans le règlement ANC n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général et appliquant les dispositions particulières du règlement ANC n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Le résultat comptable ne pouvant être attribué aux adhérents, qui n'ont aucun droit individuel celui-ci, le résultat positif est appelé " excédent " et le résultat négatif " déficit ". L'instance statutairement compétente se prononce sur l'affectation de l'excédent ou déficit.

Aucune distinction n'est faite entre le résultat définitivement acquis ou celui sous contrôle des tiers financeurs, soit pouvant être repris par un tiers financeur.

Une seule ligne est consacrée au résultat global de l'exercice sous la rubrique des fonds propres.

Les subventions d'investissement sont reprises en résultat au rythme des amortissements pratiqués sur les investissements réalisés.

Tableau de Variation des Fonds Propres :

Variation des fonds Propres	Début exercice	Affectation Résultat	Augmentation	Diminution ou Consommation	Fin Exercice
Fonds propres sans droit de reprise	-				-
Fonds propres avec droit de reprise	-				-
Écarts de réévaluation	-				-
Réserves	-				-
Report à nouveau	464 454	-27 766			436 687
Excédent ou déficit de l'exercice	-27 766	27 766	52 564		52 564
Situation nette	436 688	-	52 564	-	489 251
Fonds propres consommables	-				-
Subventions d'investissement	1 925			1 925	-
Provisions réglementées	-				-
TOTAUX	438 613	-	52 564	1 925	489 251

Informations sur les subventions d'investissement :

	Solde ouverture	Augmentation (+)	Diminution (-)	Solde Clôture
Subventions Investissement	7 150		7 150	-
Quote-part virées au résultat	5 225	1 925	7 150	-

Les subventions d'investissement sont reprises en résultat au rythme des amortissements pratiqués sur les investissements réalisés. Sur l'exercice 2025, l'intégralité de ces subventions totalement a été rapportée au résultat.

Informations sur les provisions pour risques et charges :

- Passifs et provisions :

Provisions :

Provisions	Solde ouverture	Augmentation (+)	Diminution (-)	Solde clôture
Réglementées	-	-	-	-
Pour Risques	-	19 000	-	19 000
Pour Charges	5 331	4 073		9 404
TOTAUX	5 331	23 073	-	28 404

Provisions	Nature Augmentations			Nature Diminutions		
	Exploitation	Financier	Exceptionnel	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Réglementées						
Pour Risques	19 000					
Pour Charges	4 073					
TOTAUX	23 073	-	-	-	-	-

Nature Provisions Pour Risques et Charges	Solde ouverture	Augmentation (+)	Diminution (-)	Solde clôture
Provision Pour Risque	-	19 000	-	19 000
Provisions sur legs ou donations	-	0	-	0
Provisions pour pensions et obligations similaires	5 331	4 073		9 404
Provisions pour impôts	-	-	-	-
Provisions pour charges à répartir sur plusieurs exercices	-	-	-	-
Autres provisions pour charges		-		-
TOTAUX	5 331	23 073	-	28 404

Pensions, Retraites et versements similaires :

La provision d'indemnité de départ à la retraite a été évaluée conformément au Règlement de l'ANC Numéro 2013-02.

L'âge de départ à la retraite est prévu à 64 ans

Le taux d'actualisation retenu est de : 3.96%

Le taux d'augmentation annuel des salaires retenu est de : 1.50 %

Le taux de rotation retenu est de 2% pour la catégorie "Non cadres" et faible pour la catégorie "Cadres".

Le taux de charges sociales est de 37% pour la catégorie "Non cadres" et 42% pour la catégorie "Cadres".

Engagement Retraite	Indemnités de départ à la retraite
Provisionné	9 404
Non Provisionné	
TOTAUX	9 404

État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice :

Évaluation des dettes : Les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ETAT DES DETTES	Montant Brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-
Autres Emprunts obligataires	-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit à 1 an maximum à l'origine	3 997	0	0	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit à plus de 1 an maximum à l'origine	25 334	8 632	16 702	-
Emprunts et dettes financières divers	-	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	93 175	93 175	-	-
Dettes fiscales et sociales	163 615	163 615	-	-
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	-	-	-	-
Autres Dettes	901	901	-	-
Produits constatés d'avance	50 294	50 294	-	-
TOTAUX	337 316	320 614	16 702	-
Emprunts souscrits sur l'exercice	-			
Emprunts Remboursés sur l'exercice	8 311			
Emprunts et Dettes contractés auprès des associés personnes physiques à la clôture	-			

Charges à payer par post de bilan

Charges à payer	Montant
Emprunts et dettes établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières diverses	
Fournisseurs	75 206
Dettes fiscales et sociales	98 936
Autres dettes	
TOTAL	174 142

Informations sur les postes du compte de résultat :

A compter de l'exercice 2024 et à la demande de la CAF, les bonus territoires obtenus auprès de ce financeur sont présentés dans le poste "Ventes de prestations services" et comptabilisés dans des comptes 706. Au 31 décembre 2025, ils s'élèvent à 132 079 € alors qu'ils s'élevaient à 118 461 € en 2024.

Information sur les montants des concours publics reçues par l'entité par nature de concours et par catégories d'autorités administratives :

Concours publics et subventions obtenus au cours de l'exercice (en €)	Exercice N	Exercice N-1
Aides à l'emploi		
Aides au développement des compétences	-	-
Financement par la taxe d'apprentissage des formations initiales technologiques et professionnelles	-	-
Financement des formations par apprentissage	-	-
Forfaits d'externat	-	-
dont forfait Etat	-	-
dont forfait Région	-	-
dont forfait Département	-	-
dont forfait Communes et groupements de communes	-	-
Concours publics affectés à la formation professionnelle continue	-	-
Concours publics de l'Etat relatifs à l'enseignement agricole	-	-
Autres concours publics	-	-
Sous-total concours publics		
Subventions État	41 084	39 464
Subventions Région	-	-
Subventions Département	7 400	10 113
Subventions Communes et groupements de communes	378 276	314 309
Autres subventions d'exploitation	28 047	10 663
dont programmes de l'Union Européenne (Erasmus +...)	-	-
dont autres subventions (CAF)	5 250	4 120
Report de subventions	1 925	-
Sous-total subventions d'exploitation	456 732	374 549
TOTAUX	456 732	374 549

Informations relatives aux contributions volontaires en nature :

Par nature effectuées à titre gratuit, elles correspondent à la mise à disposition de biens meubles ou immeubles par des entités tierces.

Les ressources reçues en nature par l'entité sont utilisées pour les besoins de son activité.

Les contributions volontaires en nature sont valorisés par le contributeur et se composent de :

- charges de fonctionnement (entretien, fluides, communication, frais d'assurance, ...) : 65 341 €
- mise à disposition des locaux : 164 550 €

Les contributions volontaires en nature sont prises en charge par :

- la commune d'Heyrieux pour un montant de 62 931 €
- la communauté de communes des Collines du Nord Dauphiné pour un montant de 166 960 €

Précisions sur les opérations exceptionnelles :

	Exercice N	Exercice N-1
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	-	-
Produits sur Exercices Antérieurs	-	-
Produits sur Cessions d'actifs	-	-
Quote part de subventions virée au résultat	-	2 066
Autres produits exceptionnels	-	-
Reprises sur provisions	-	12 443
Transferts de charges exceptionnels	-	-
Total produits exceptionnels	-	14 509
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	-	-
Charges sur exercices antérieurs	-	-
Valeurs comptables des éléments d'actifs cédés	-	-
Autres Charges exceptionnelles	-	-
Dotations amortissements et provisions exceptionnelles	-	-
Total charges exceptionnelles	-	-
Résultat exceptionnel		14 509

Autres informations :

Informations relatives aux honoraires des commissaires aux comptes :

Honoraires Commissaires aux comptes	Montant
Mission de contrôle légal des comptes	6 817
Autres prestations	
TOTAUX	6 817

Informations sur les rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés ainsi que leurs avantages en nature :

Aux termes de l'article 20 de la loi n° 2006-586 du 23 mai 2006 (loi relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif), les associations dont le budget annuel est supérieur à 150 000 € et recevant une ou plusieurs subventions de l'État ou d'une collectivité territoriale dont le montant est supérieur à 50 000 € doivent publier chaque année dans le compte financier (c'est-à-dire l'annexe selon la réponse ministérielle du 28 février 2008) les rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés ainsi que leurs avantages en nature.

Nous n'indiquons pas la rémunération allouée aux cadres dirigeants salariés car cela reviendrait à communiquer une information individuelle.

Les membres du Conseil d'Administration dirigeants ne sont pas rémunérés au titre de leurs fonctions.

Informations relatives aux opérations non inscrites au bilan :

Effectif moyen employé pendant l'exercice par catégorie :

Catégorie	Effectif Moyen
Cadres	4
Non cadres	27
TOTAL	31

Engagements & sûretés réelles

Les cautions, avals et garanties donnés sont les suivants :

Gage sur le véhicule Renault Master en garantie de l'emprunt de 35 000€ de capital initial souscrit en 2024.